

Fonction :

Peinture mate à base de résine acrylique renforcée aux siloxanes pour plafonds et surfaces murales.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 10c

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds après préparation du support (plâtre et dérivés, maçonneries et sur anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- Masque les hétérogénéités et petites imperfections du support.
- Bon pouvoir opacifiant.
- Parfaitement adaptée pour de grandes surfaces de plafonds.
- Microporeuse : perméable à la vapeur d'eau.
- Grande matité.
- Peinture mate sans tension.
- Lavable.
- Pas d'odeur.

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : mat
- **Rendement en surface** : de 8 à 10 m²/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel** : rouleau "spécial murs & plafonds – 10/12 mm", brosse ou pistolet
- **Nettoyage du matériel** : EAU
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement** : 3 L – 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,38 à 1,46
- **Extrait sec** : 50 à 54 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons par lavage à l'eau claire.**
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : imprimer avec notre Everest'O Primaire ou Visaprim.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille Laurafer.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les 2 couches.
Appliquer en croisant pour bien répartir la charge.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551
Mail : lauragais@theolaur.com - Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015